



Lyon, le 23 juin 2023

Résultat des votes de l'Assemblée Générale Mixte du mercredi 21 juin 2023

Mise en œuvre du nouveau programme de rachat d'actions Mise en paiement d'un dividende de 0,08 € par action

L'Assemblée Générale des actionnaires s'est réunie le mercredi 21 juin 2023 à 10h00 et a notamment approuvé la distribution d'un dividende de 0,08 euro par action au titre de l'exercice 2022.

Celui-ci sera mis en paiement le 4 juillet 2023, avec une date de détachement du coupon fixée au 30 juin 2023.

Les résultats détaillés des votes sont disponibles sur le site internet de la Société à la rubrique Assemblées Générales / 2023 à l'adresse suivante : [www//u10.com/corporate/](http://www.u10.com/corporate/)

Le Conseil d'Administration s'est réuni après l'Assemblée Générale et a décidé la mise en œuvre du nouveau programme de rachat d'actions.

*U10 Corp
Société Anonyme au capital de 17 110 707 €
1 place Verrazzano
69009 Lyon
France
RCS Lyon 395 044 415
www.U10.com*

U10 est spécialisée dans le commerce B to B de la décoration d'intérieur

Contact :
Patricia Michel - Direction financière
Tel : +33 (0)4 37 64 47 85
finances@u10.fr

Prochain communiqué financier :
Chiffre d'affaires S1-2023
Le 26 juillet 2023 après bourse